



Les influences du flamand sur le français de Belgique

COMMUNICATION D'ANDRE GOOSSE

A LA SEANCE MENSUELLE DU 9 AOUT 2001

Faute d'avoir bien préparé le programme de la présente réunion, j'ai dû me désigner comme orateur au pied levé, choisissant de façon provisoire un titre vague que je comptais préciser par la suite. Je vais vous présenter quelques observations et réflexions non systématiques ou, pour parler franc, une sorte de flânerie à propos de l'influence du flamand sur le français de Belgique.

J'emploie le mot *flamand* plutôt que *néerlandais*, non pas pour rétablir la terminologie utilisée dans ma jeunesse, où, au collège, notre *journal de classe* (formule dont j'ai ignoré longtemps qu'elle était propre à la Belgique) intitulait le cours en question *Vlaamsch* (avec *sch*) sans intention malveillante. Notre consœur gantoise, qui est aussi notre aînée, avait elle-même décidé d'être l'Académie *voor Vlaamsche* (avec *sch*) *Taal- en Letterkunde*, devenue beaucoup plus tard *voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*.

Le choix du mot *flamand* a une autre justification : la nécessité d'opposer le néerlandais du Sud au néerlandais du Nord.

L'influence de celui-ci est d'une autre nature : *primo*, elle concerne le lexique et non la syntaxe ou la phonétique ; *secundo*, les mots empruntés n'appartiennent pas au français régional, mais au français tout court, et ils sont venus sans passer ni par le flamand ni par le français de Belgique ou ses dialectes ; *tertio*, ces mots d'origine néerlandaise sont ordinairement des termes spécialisés, des termes techniques, et l'on pourrait, pour certains d'entre eux, contester la formule *français tout court* que je viens d'employer, car tout le monde n'est pas familier de la taille du diamant ou du saurissage des harengs, ni même des parties d'un navire. Si l'on reprend la terminologie des lexicologues, ce sont des emprunts *de nécessité*,

répondant au besoin de désigner une réalité nouvelle, que l'on oppose aux emprunts *de luxe*, c'est-à-dire dont on se serait passé sans peine. Mais la formule *de luxe* pourrait paraître paradoxale pour beaucoup des exemples à envisager.

L'influence dont je vais parler est en grande partie venue par les contacts oraux, entre voisins. Ils peuvent concerner la syntaxe et la prononciation, quoique, à mon avis, on ait souvent surestimé les influences ressortissant à ces domaines. C'est plus souvent le vocabulaire, notamment celui de la vie quotidienne ; les métiers appartiennent aussi à la vie quotidienne, mais leur terminologie n'est pas nécessairement connue de l'ensemble des usagers. *Mauclair* par exemple, est dans les manuels de menuiserie et dans les descriptions des archéologues, rarement dans la littérature (je l'ai pourtant trouvé chez Ghelderode à propos d'un collectionneur d'objets hétéroclites, ce que l'auteur était lui-même) et par conséquent rarement dans les relevés de belgicismes. En France, on dit *battement*. C'est une moulure rapportée cachant la feuillure d'une porte, ou d'une fenêtre ou d'un volet. L'étymon est le néerlandais *makelaar*, qui a le même sens, *néerlandais* étant ici impropre pour cet emprunt par voie orale à une forme dialectale ou régionale brabançonne.

Certains emprunts de voisinage se répandent de proche en proche dans une vaste région, éventuellement dans le français commun. C'est le cas de *drôle*, d'abord attesté en français comme nom, puis comme adjectif, mais qui a aussi pris, dans les dialectes et les français régionaux de France, des sens particuliers : notamment celui de « jeune garçon » (non péjoratif), dans le Sud-Ouest jusqu'aux Pyrénées ; les lecteurs de Mauriac le connaissent bien. *Mannequin*, en flamand « petit homme » et « poupée », était appelé à une destinée plus haute : désignant une représentation humaine, il est passé de l'atelier des artistes à celui des tailleurs, puis du simulacre inanimé à l'être humain réel, métier qui fait rêver les jeunes filles (les féministes convaincues exigent-elles qu'on dise *une manne-quine* ?) ; ce prestige est international, la plupart des langues européennes ayant emprunté le mot au français.

La première attestation de *mannequin* a été relevé, avec le sens « figurine », vers 1450 dans les archives du département du Nord (cf. *Trésor de la langue française*), puis peu après, avec le sens « petit homme », chez le poète et chroniqueur Jean Molinet, qui était de Desvres, qui fait partie aujourd'hui du Pas-

de-Calais. Ce ne sont pas des coïncidences : les mots flamands qui ont pénétré en français sont passés souvent par la partie romane du comté de Flandre, lequel était, comme chacun sait, dans la dépendance du roi de France.

Autre emprunt, plus ancien, mais qui est resté confiné dans le Nord : l'exclamation de bienvenue *willecomme ou walecomme*, attestée d'abord à Arras dans des pièces de théâtre qui mettent en scène des personnages locaux, plus tard dans un texte de Lille, enfin chez le chroniqueur Georges Chastellain, originaire d'Alost. Des philologues français y ont vu un mot anglais, ce qui est tout à fait invraisemblable, notamment parce que l'influence de l'anglais sur le français était très faible au treizième siècle.

Resté confiné dans le Nord, mais de façon plus durable, *bourgmestre*, qui est attesté pour la première fois en français dans un texte de Bruges de 1298, mis au jour par Reine Mantou¹, notre collègue de l'Université de Bruxelles : *Et les feront jurer d'estre bourghemaistres* [ma prononciation est imposée par la graphie] *et de faire bien et loyalment quant ke a leur bourghemestrie appertenra* [= tout ce qui concernera leur charge de bourgmestre]. Sur la destinée du mot, deux précisions. Il était en usage dans l'ensemble du comté de Flandre, partie francophone comprise. Encore en 1777 chez Buffon² : *M Taverne, ancien bourguemestre* [même remarque sur la prononciation et la graphie] *et délégué de Dunkerque*. Le souvenir persiste même au-delà. Bernanos (*Sous le soleil de Satan*, II, 12), dont les attaches avec le Nord de la France sont bien connues, fait dire à un de ses personnages : *Allons, allons ! l'abbé, vous voilà comme un bourgmestre à l'entrée du roi dans sa bonne ville*. À Liège, le mot n'apparaît qu'au quinzième siècle, mais il est attesté à la fois en latin et en flamand pour Saint-Trond en 1366³ : *Unum burgimagistrum qui vulgariter borghemeester ad instar regalis et capitalis sedis Aquensis vocabitur* = un *burgimagister* qui sera appelé en langue vulgaire *borghemeester* à l'imitation d'Aix-la-Chapelle. On aurait donc ici une influence allemande. Sans doute faut-il considérer que le point de départ commun est le latin médiéval *burgimagister*.

¹ Dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, t. LI, 1977, p. 209. — Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Wartburg (t. XV, 2^e partie, p. 23) et le *Trésor de la langue française* donnent 1309 comme date de première attestation.

² *Œuvres complètes*, Garnier, s. d., t. II, p. 302.

³ Cf. J. Gessler, *Notes de lexicologie comparée*, dans les *Mélanges de linguistique romane offerts à Jean Haust*, 1939, p. 200-201.

Avec la première attestation de *bourgmestre*, comme avec celle de *willecomme* chez Chastellain, originaire d'Alost, nous avons franchi la frontière linguistique et, dans les textes écrits en français au-delà de celle-ci, on constate un phénomène analogue : le français qui y est pratiqué ou qui y était enseigné au quatorzième siècle dans des manuels de conversation et au seizième siècle dans des dictionnaires n'est pas celui de Paris, mais un français picardisant. Dans le texte brugeois de 1298, le futur que j'ai modernisé en *appartiendra* est écrit *appertenra*, sans la consonne *d* du français, c'est un trait phonétique opposant le picard et aussi le wallon au français. A Bruxelles même, dans le vocabulaire populaire moderne, on relève certains emprunts au picard.

Le français écrit en Wallonie n'était pas pur, lui non plus, mais mêlé de picardismes et de wallonismes. Des picardismes se trouvent aussi dans la partie où le dialecte est le wallon. Ces traits dialectaux, contrairement aux régionalismes d'aujourd'hui, concernent aussi la graphie : on vient de le voir pour *appartiendra* dans le texte brugeois. Pour la région de dialecte wallon, un bel exemple est le nom de localité *fauche* au milieu du Brabant wallon. La langue administrative, langue écrite naturellement, quand ce n'était pas le latin, a toujours été le français, et cela s'applique aux noms de localités et aux noms de rues dans les villes. Au quatorzième siècle, le chroniqueur liégeois Jean d'Outremeuse⁴ distingue pour un endroit de sa ville la forme française *Sablonier* [lire *Sablonnière*] et la forme wallonne *Savenier* [aujourd'hui *Sâvenîre*]. *fauche* se dit en wallon local *Djôce* ; il a reçu dans la langue écrite une forme qui ne peut s'expliquer que par la phonétique du picard, et cette forme reste aujourd'hui encore la forme officielle.

Pour revenir à nos moutons, aussi bien que le comté de Flandre, le duché de Brabant et la principauté de Liège étaient traversés par la frontière linguistique (le comté puis duché de Luxembourg aussi, mais cela ne concerne pas le flamand), et d'ailleurs, dans la principauté de Liège, les *bonnes villes* flamandes étaient plus nombreuses que les wallonnes. Cela impliquait des relations étroites et des échanges linguistiques. Entre Liège et Maestricht, les parentés sont telles qu'un dictionnaire du parler de Maestricht a pu emprunter une bonne part de son illustration au *Dictionnaire liégeois* de Jean Haust. Le chroniqueur Jean de Stavelot,

⁴ *Ly myreur des histors*, fragment du second livre, éd. A. Goosse, p. 66 ; même opposition dans l'édition Borgnet du *Myreur*, t. III, p. 10, d'après un autre manuscrit.

moine de l'abbaye de Saint-Laurent à Liège, copiste et continuateur de Jean d'Outremeuse, est l'auteur d'un poème trilingue latin-français-flamand et sa chronique contient pas mal de mots flamands. Cela ne justifie pas l'étiquette fâcheuse de « chroniqueur flamand » que lui impose le *Grand Larousse encyclopédique*, ce qui est particulièrement injuste pour celui qui a eu, au quinzième siècle, cette formule que ses concitoyens actuels feraient leur volontiers : « Les Liégeois aiment naturellement les Français. »

Cette connaissance du flamand en Wallonie expliquerait que, dans un cas au moins, une graphie empruntée aurait servi à marquer une distinction que le système français ne permet pas de rendre : dans l'usage ordinaire, la voyelle o se prononce chez nous à la finale avec un o ouvert, par exemple dans *trop* et *trot*. (Cette prononciation est un archaïsme par rapport au français central, et il est encore connu dans l'Est de la France, Franche-Comté comprise.) Comment alors transcrire la finale quand il s'agit d'un o fermé. Le flamand représente ce phonème par un o doublé, y compris dans des localités aujourd'hui francophones, comme *Waterloo*. On trouve le procédé dans des noms de lieux wallons : *Coo* et *Trooz*, qui ont comme équivalents français *cou* et *trou*, mais cette équivalence n'a plus été perçue, quoique les dénominations s'expliquent par la configuration des lieux, Trooz dans le fond de la vallée, et Coo sur un promontoire dont l'Amblève faisait le tour avant que les moines de Stavelot ne raccourcissent son trajet en créant la cascade devenue célèbre.

Cette explication ne vaut pas pour l'affluent de la Meuse qu'on écrit *Geer* aujourd'hui, contrairement à la forme ancienne *Jair*. Cette fois, la phonétique ne peut être invoquée : on prononce sur place [djêr] en wallon et [jêr] en français. Le nom flamand est *Jeker*. La seule explication plausible est le choix fait par les géographes du seizième siècle, qui étaient Flamands et qui ont imposé des graphies conformes au système de leur langue. Cette réfection s'est produite aussi pour trois noms de communes hennuyères : *Leernes*, qui était *Lierne* jusqu'au dix-septième siècle ; *Leers*, d'abord *Leirs* ou *Lers* ; *Steenkerque*, qui était *Steinkerque* ; dans les trois cas, la graphie devenue malheureusement officielle risque d'altérer la prononciation⁵.

⁵ Cf. M. A. Arnould, dans le *Bulletin cité*, t. XLV, 1971, p. 5.

Beaucoup de Flamands prononcent naturellement le français avec leurs habitudes articulatoires. Cela n'est pas plus étonnant chez les Bruxellois d'origine flamande, mais les faits s'observent aussi chez des enfants élevés en français, dont les parents ou l'un d'eux étaient flamands. L'accent bruxellois touche ou touchait d'autres personnes. Dans ma prime enfance, mes parents m'appelaient *Dédé*, ce qu'on appelle savamment un hypocoristique, c'est-à-dire une formulation affectueuse. Mes parents ont perdu assez vite cet usage, évolution dont ne s'était pas aperçue ma cousine Simone, qui, habitant Bruxelles (et moi, à cette époque, l'Ardenne), ne m'a vu pendant un certain temps que de loin en loin ; sexagénaire, j'étais toujours un peu surpris d'être affectueusement désigné ainsi par elle seule, ou, plus exactement, *Dèdèy ou Dèdèy*, surpris non seulement parce que cet hypocoristique ressuscitait un souvenir vieux de plus de plus de cinquante ans, mais aussi parce que mes observations à Liège identifiaient cette finale comme féminine, ce qui ne correspondait pas à une intention de Simone : elle avait adopté dans sa prononciation la diphtongaison (*alleie, alleie*) caractéristique de Bruxelles. Du bruxellois populaire ? Cet adjectif aurait surpris ou même choqué ma cousine, née à Bruxelles d'une mère appartenant à la bourgeoisie libérale distinguée (mon oncle est hors de cause, puisque hesbignon, comme ma mère). Cela montre une influence flamande incontestable sur les francophones bruxellois, n'ignorant pas le flamand sans doute, ne serait-ce que par les contacts avec les domestiques, mais qu'il serait abusif de ranger parmi les bilingues comme M. Beulemans.

On a attribué à l'influence flamande un phénomène tout à fait banal dans la Belgique entière, qui est l'assourdissement des consonnes sonores finales : *grog, chose, garage, une veuve* prononcés comme *soc, chausse, fâche* et *veuf*. Je l'ai noté occasionnellement autour de cette table et j'ai vu un poète respectueux de la métrique classique faire rimer *Inde* et *jointe*. Qui prononce autrement *qu'unif* la réduction estudiantine *d'université* ? Qui l'écrit autrement *qu'unit* ? Qui prononce avec une finale sonore les mots en *-ing* ? Le phénomène existe aussi en France dans la région picarde et en Lorraine, mais aussi dans le Midi. Il est attesté dès le treizième siècle dans ces diverses régions. Comment imaginer que cela soit dû à l'imitation des Flamands ?

Pour le vocabulaire, l'origine flamande d'un grand nombre de mots n'est pas contestable. Beaucoup sont sentis comme tels et ne sont employés qu'en parlant, sauf avec des intentions plaisantes, rares dans la *Libre Belgique*, très fréquentes dans le *Soir*; où un mot comme *fritkot* « friterie » semble avoir une fréquence plus grande que dans l'usage parlé. Cet exemple est bruxellois. Mais *zinneke* est connu, sinon usité, en Wallonie. Et j'ai entendu le président de notre Conseil supérieur de la langue française, quoique Verviétois, dire *en stoumeling*. *Kot*, pour « chambre meublée louée à un étudiant », a sans doute son origine à Louvain (où, autre acception, la gendarmerie était appelée *pandourenkot*, et le *Sportkot* « Institut d'éducation physique » a suivi à Louvain-la-Neuve) ; il s'emploie aussi à Liège, à Namur, à Gembloux, et les destinataires peuvent ne pas être des étudiants, à Nivelles notamment. Consécration suprême, un décret de la Communauté française du 14 juillet 1994 distingue les appartements, les studios, les flats (autre belgicisme) et les kots ; paradoxalement, ce dernier est traduit en néerlandais *studentenkamers*.

L'origine n'est pas toujours simple. Prenons le nom masculin *ket* : à Bruxelles « gamin, surtout gamin des rues, gamin espiègle ». Il est plus tardif, plus rare et plus récent que son synonyme *ketje*. Il n'est ni dans Garnir ni dans Courouble ni dans le *Dictionnaire bruxellois* de Quiévreux, etc. Il pourrait avoir été tiré de *ketje* par suppression du suffixe diminutif. Mais *ketje* lui-même est d'origine obscure. Une linguiste hollandaise attentive⁶ n'a pas réussi à lui trouver une explication par le néerlandais et le considère comme d'origine romane, et elle pense au nom féminin wallon *kète* « membre viril ». Elle ignorait que le nom masculin *ket* est plus connu et plus ancien en Wallonie que *ket* ne l'est à Bruxelles ; il est attesté notamment dans les dialectes de La Louvière, Nivelles, Charleroi, Namur, Ciney, Bastogne ; on peut le traduire par « gaillard ». Il s'accommoderait mieux d'une métonymie (la partie pour le tout, une partie dont les hommes sont si fiers) partant du nom féminin, et *ketje* en serait un diminutif normal ; la désignation hypocoristique des enfants par les noms des organes sexuels est un usage bien connu ; d'ailleurs, l'application aux enfants est signalée à Charleroi à la fois pour *kète* féminin et pour *kèt* masculin.

⁶ Bettina Wind, *Les contributions néerlandaises au vocabulaire du français belge*, dans *Neophilologus*, t. XXII, 1937, p. 164.

Les mots cités jusqu'à présent appartiennent essentiellement à la langue parlée du registre familier. D'autres sont parfaitement intégrés, comme *drève* « allée bordée d'arbres » courant aussi dans le Nord de la France depuis le dix-septième siècle. J'aurais voulu parler du vocabulaire politique, où les mots flamands ne sont pas rares : pensons à un mot comme *kern* pour désigner une réunion restreinte du gouvernement. On dira que les Flamands jouent aujourd'hui un rôle prédominant dans notre vie politique. Mais cela était déjà vrai au dix-neuvième siècle : n'a-t-on pas eu un gouvernement composé uniquement de Gantois ? Ils étaient parfaits francophones sans doute, mais tout de même Flamands, et il n'est pas absurde de penser que par eux se sont introduits des emprunts subtils.

En effet, dans le vocabulaire, à côté des mots : il y a les emplois et les calques. On est frappé de voir dans un répertoire comme celui de Christian Delcourt⁷ le nombre de mots qui ont un sens propre à la Belgique à la fois en français et en flamand et le nombre de locutions parallèles dans les deux idiomes, quoique ignorées du français régulier ou du *beschaafd nederlands*⁸. Qui est le premier ? On a parfois trop facilement parlé de flandricismes. Mais s'obnubiler sur la position dominante occupée par le français au dix-neuvième siècle peut être dangereux aussi. J'aurais voulu montrer par des exemples la complexité des faits ; en syntaxe aussi, où on n'a pas trop souvent considéré comme belges des tours du français populaire ou familier de partout, ce qui fausse les recherches sur leur origine. Ce sera le sujet d'une autre communication, préparée plus soigneusement et par conséquent mieux bâtie.

Copyright © 2001 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

André Goosse, *Les influences du flamand sur le français en Belgique* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2008. Disponible sur :
<<http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/goosse090801.pdf>>

⁷ *Dictionnaire du français de Belgique*, Le Cri, 1998-1999, 2 vol.

⁸ « Néerlandais soigné », par opposition au dialecte et aux façons de parler qui s'en inspirent.